

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

Présences : 20 personnes (détail selon liste de présence)

Excuses : 17 personnes (détail selon liste de présence)

Fanny Gogniat ouvre l'assemblée à 14h35

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Fanny Gogniat ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Mesdames Cornelia Seipelt de l'Ortra intendance CH et Françoise Choffat, représentante de l'OrTra Santé-Social Jurassienne.</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les patients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>La liste des personnes excusées est mentionnée sur la feuille de présence qui circule parmi les participants. Toutefois, elle transmet les noms des représentants des différents organismes suivants :</p> <p>Elle relève les absences de :</p> <p>Monsieur Olivier Giradin, Fondation Rurale Interjurassienne Monsieur Pierre-André Odiet, Fondation Rurale Interjurassienne Madame Joëlle Rahim, ortra-bef-s2 Madame Nicole Ventura-Montavon, FASD Monsieur Jean-Luc Portmann, SFO Monsieur Roland Matti, GastroJura bernois Monsieur Alain Pricoco, OrTra Intendance Neuchâtel Monsieur François Berret, AJIPA</p>			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts, et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée.			
2. Désignation des scrutateurs-trices	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 20 bulletins de votes ont été distribués. La majorité simple est de 11 votes. ➤ Mesdames Jolidon et Aellig sont désignées comme scrutatrices. La proposition est acceptée à l'unanimité. 			
3. PV de l'AG du 19 mai 2015	<p>Le PV de L'AG du 19 mai 2015 a été déposé sur le site internet qui a été mentionné sur la lettre d'invitation, il est possible de le consulter à tout moment. Plusieurs impressions sont à disposition des personnes présentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PV de l'AG du 19 mai 2015 est adopté à l'unanimité. 			
4. Rapport de la présidente	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Je vous remercie de votre présence pour cette 9^{ème} AG.</p> <p>Cette année fut marquée par de régulières rencontres en comité à une fréquence d'une séance par mois environ. Par conséquent, de ces séances, plusieurs projets sont aboutis et d'autres sont en travail actuellement.</p> <p>D'une part, nous vous avons proposés une présentation de machines dans le domaine des nettoyages qui a été réalisée par l'entreprise Wetrok en avril dernier. D'autre part, une journée de visite a été organisée afin de visiter un hôtel ainsi qu'une buanderie dans la région vaudoise au bord du lac Léman, hélas par manque d'inscription, cette journée n'a pas eu lieu.</p>			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>En ce qui concerne le projet en cours de réalisation, il s'agit de réaliser un film promotionnel du métier de GEI dans le but de viser comme public cible les entreprises du domaine hôtelier et de la santé de l'arc jurassien, eux qui représentent le réservoir potentiel de place de travail pour nos GEI. En effet, pour ce faire, nous avons pris contact avec un professionnel qui effectue des maquettes de film, ce dernier nous a proposé un concept de réalisation d'une journée rencontre avec des cheffes d'entreprises de la région et sur cette base d'organisation de cette journée réaliser le film en question. Par la suite, nous avons commencé à travailler sur ce projet et nous aimerions réaliser une journée sur le site de l'EMI afin de proposer à ces employeurs un accueil avec apéritif, une visite de l'école, un repas et aussi des moments d'échanges avec différents partenaires ou fournisseurs du domaine hôtelier. Le concept est de filmer cet événement de A à Z, c'est-à-dire depuis la phase de préparation du repas, du nappage, des décorations florales, des tâches administratives, ensuite le déroulement de la journée comme par exemple la mise en place, l'accueil, la visite des lieux, le service de l'apéritif et du repas, et pour terminer la phase de clôture avec les rangements. De ce fait, à l'exception du domaine santé-social, tous les autres domaines du métier sont représentés dans ce processus dans un but de démontrer les compétences de la GEI aux employeurs.</p> <p>Du côté de l'Ortra nationale, notre Ortra a été représentée aux séances organisée par l'Ortra Suisse durant cette année.</p> <p>Par contre, du côté du comité il n'y a pas eu de changement pendant cette année. Cependant, comme nous en avons déjà parlé à notre AG de l'année dernière, le poste de la présidente est à reprendre aujourd'hui, en effet, me voici à la fin du mandat de présidente et je souhaite transmettre le poste à du sang neuf car depuis la naissance de l'Ortra Interjurassienne je suis membre du comité soit 5 ans en tant que membre et cinq ans en tant que présidente.</p> <p>J'en profite pour remercier mes collègues du comité ainsi que vous membres de notre Ortra pour la confiance témoignée durant toutes ces années et je souhaite meilleurs succès à la nouvelle composition du comité.</p> <p>Je vous remercie de votre écoute et de votre attention !</p>			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	La présidente : Fanny Gogniat			
5. Comptes 2015	<p>Les comptes de l'année 2015 présentent un total des charges de CHF 4339.85 pour un total des produits de CHF 11305.30. Il en résulte un bénéfice de CHF 6965.45</p> <p>La fortune de l'association au 31 décembre 2015 est de CHF 19076.10</p> <p>Il est à relever qu'un versement de CHF 3135.- a été effectué par erreur sur notre compte et que ce dernier sera remboursé au début janvier 2016. Ceci fausse un peu les comptes et le bénéfice réel est de CHF 3830.45 et la fortune de CHF 15941.10 au 31.12.2015.</p> <p>Il est aussi relevé que les dépenses en 2015 sont restées faibles, d'une part grâce à l'aide de la FRI, d'autre part, le comité n'a pas trouvé le temps de consommer le repas annuel traditionnellement pris en fin d'année.</p>			
6. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Les vérificateurs des comptes sont Mesdames Cornelia Berberat et Elisabeth Dennert. Madame Cornelia Berberat prend la parole et confirme que toutes les pièces ont été présentées et qu'elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2015 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ L'assemblée accepte les comptes 2015 et donne décharge au comité à l'unanimité.</p>			
7. Budget 2016	<p>Le caissier explique le budget 2016. On peut constater que le paiement de la cotisation à l'Ortra Suisse représente toujours une grosse part. Il y a aussi le remboursement de CHF 3135.- du en 2016. Les cours de formation continue ont été budgétés pour CHF 2000.- en produits et en charges.</p> <p>La partie extraordinaire sera la prise en charge d'un film de promotion et l'organisation</p>			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	d'une manifestation de promotion de la profession. La somme budgétée prend largement en compte l'engagement bénévole de toutes et de tous, soit les 11 et 12 septembre 2016. Les prix pour apprentis méritants, donnés lors de la remise des diplômes EEI et GEI sera reconduit cette année, soit CHF 400.- de dépense. Le budget est accepté à l'unanimité.			
8. Cotisations	Il est proposé de reconduire les cotisations en 2016. Ces dernières seront donc de : Membre individuel : CHF 80.00 (inchangé) Membre collectif : CHF 360.00 (inchangé) La proposition est acceptée à l'unanimité.			
9. Admissions et démissions	L'association est très heureuse de compter sur la demande d'admission d'une personne o Madame Yasmina Sangsue, membre individuelle Fanny Gogniat remercie cette personne pour son intérêt et l'incite à participer activement à la vie de l'association. o En ce qui concerne les démissions, le Logis de le Licorne à la Ferrière a décidé de se retirer de notre association, ➤ L'admission est acceptée par l'assemblée, à l'unanimité.			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
10. Elections statutaires	<p>Election du comité :</p> <p>Comme annoncé à plusieurs reprises, la présidente, Fanny Gogniat, désire remettre son mandat. Il est souhaité qu'une personne active dans le monde de l'intendance reprenne cette responsabilité.</p> <p>La mise au concours de ce poste est lancée. Après plusieurs suggestions, vacance de présidence, remise au concours lors d'une assemblée extraordinaire, investissement de la vice-présidente en attendant une autre candidate, Fanny propose à Sophie Chételat de reprendre la fonction. Cette dernière accepte le mandat et est donc élue par applaudissements au poste de présidente. Fanny accepte de la seconder dans un premier temps afin de permettre un bon transfert et une bonne continuité de l'association. Dans la foulée, Ludivine Monnerat devient vice-présidente et elle est acclamée par tous les participants.</p> <p>Le comité pour 2016 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sophie Chételat, présidente o Fanny Gogniat, coach pour le laps de temps nécessaire o Ludivine Monnerat, vice-présidente o Martial Magnin, secrétaire et caissier o Maude Biette, membre o Manon Henet, membre o Ludivine Varé, membre <p>Il est possible que nous trouvions encore une personne et cette dernière sera proposée à la prochaine AG</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité</p>			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Election des vérificateurs des comptes et du suppléant :</p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mesdames Stéphanie Willemin et Cornelia Berberat ○ Suppléante Madame Elisabeth Dennert <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité l'élection des vérificateurs de comptes et de la suppléante.</p>			
11. Programme d'activités 2015	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comités ○ Participation AG OrTra Suisse 20.05.2016 à Neuchâtel représenté par Laurent Joliat dont nous le remercions au passage ○ AG du 23.05.2015 ○ Remise des prix des meilleurs travaux pratiques à la remise des CFC à Loveresse (Frs. 200.- CFC et 200.- AFP) ○ Participation aux groupes de travail et séances de réseau de l'OrTra intendance suisse ○ Cours de formation continue ○ Journée promotionnelle de la formation GEI ○ Réalisation film promotionnel ○ Newsletter ○ Promotion de la profession ○ Recherche de nouveaux membres 			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
12. Informations de l'Ortra national	<ul style="list-style-type: none"> ○ Madame Cornelia Seipelt prend la parole afin de nous communiquer les dernières informations de l'Ortra nationale. A l'aide d'une présentation, elle nous explique que l'année a été très chargée et que l'évolution est positive. Le site internet est en cours de modification et devrait devenir plus accessible aux membres. Les nouveaux documents concernant tous les domaines de la formation sont en train d'aboutir. ○ Divers projets sont aussi en cours: <ul style="list-style-type: none"> ○ Re-établir l'annexe 2 «mesures d'accompagnement de sécurité au travail et protection de la santé» ○ Constituer la commission CI (cours interentreprises) ○ Etablir un concept de marketing et sponsoring ○ Définir le Cadre National des Certifications (CNC) ○ Pour résumer, l'Ortra a été « professionnalisé » et les objectifs de demain sont de consolider le profil professionnel, de faire progresser l'identité et d'éveiller l'orgueil du métier. ○ Elle nous remercie pour notre engagement dans la promotion de la profession et nous souhaite une excellente continuation. 			
13. Divers	<ul style="list-style-type: none"> ○ La Présidente remercie la FRI pour son important soutien à notre ORTRA, sous forme de mise à disposition des locaux, d'appui logistique, autres prestations indirectes ainsi que pour l'apéritif du jour qui nous est offert. ○ Elle mentionne également le besoin de personnes actives lors de la journée de promotion, ainsi que lors de la journée de préparation qui précède. En cas de nécessité, il sera possible de rémunérer une partie de ce travail. ○ Fabienne Klötzli prend la parole et nous transmet les salutations de l'AGIPA (Monsieur François Berret). Elle pose aussi la question sur « comment valoriser le métier » dans le cadre du canton ou hors canton, car elle constate que plusieurs personnes en fin de droit restent sur le carreau, même directement après la fin de 			

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>l'apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Monsieur Laurent Joliat, après nous avoir transmis les salutations de Messieurs Girardin et Odiet, lui répond que nos jeunes ont aussi souvent de la peine à sortir du canton pour parfaire leurs connaissances et pour entrer réellement dans le monde du travail. ○ Madame Elisabeth Dennert ajoute qu'une personne du métier doit réellement apporter une plus-value et que les responsables de secteur doivent pouvoir répondre et valoriser le personnel d'intendance formé. ○ Monsieur Noël Schnetz affirme qu'il valorise ce métier. Malheureusement, dans la grille de l'hôpital, les gestionnaires en intendance ne sont pas reconnues et elles sont, par conséquent, positionnées comme personnes sans formation. Le nombre de GEI est actuellement suffisant dans l'entreprise, mais la GEI reste une personne intéressante, néanmoins toujours pas validée au niveau du salaire. ○ Madame Cornelia Seipelt, informe que dans le « Cadre national des certifications Formation professionnelle » (CNC), il existe une grille d'évaluation avec la mise en valeur de notre profession et que celle-ci peut aisément être mise en comparaison avec les autres professions certifiées. Elle ajoute aussi que l'AG un lundi provoque des difficultés d'organisation en ce qui la concerne. D'autres personnes se joignent à sa proposition ○ Madame Elisabeth Dennert propose de cibler d'avantage les crèches afin de placer des GEI ou des EEI. ○ Monsieur Laurent Joliat rappelle que dès la rentrée, les nouveaux plans de formations entrent en vigueur. Pendant quelques années, il y aura donc deux plans en parallèles. Les formateurs en entreprises devront obtenir la nouvelle version dès la rentrée. Il informe aussi que les nouveaux supports de cours, AR/EL/HTN, seront aussi mis en activités pour la nouvelle année scolaire. ○ En ce qui concerne les cours de formation continue, Madame Cornelia Berberat demande que les informations soient données au minimum deux mois avant le cours, afin de les intégrer dans les horaires. ○ A la suite de ces divers biens chargés, la Présidente nous informe que la séance 	<p>Eviter de convoquer une AG un lundi</p>		

Procès-verbal - 9^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2016 à 14h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>sera suivie d'une présentation par la maison Wetrok, puis, d'un apéritif qui nous attendra devant la salle, afin de permettre encore quelques échanges informels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vu que plus personne ne demande la parole, l'assemblée est levée. 			

Le secrétaire : Martial Magnin

Fanny Gogniat clôt l'assemblée à 15h30

Présentation de la maison Wetrok